

M. Salaheddine Mezouar: La réforme des retraites, un choix de société

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 25-02-2008 23:40:00

La réforme des retraites n'est pas une simple affaire technique, motivée par le seul souci de l'équilibre financier, mais il s'agit plutôt d'un choix de société qui requiert le consensus le plus large possible, a souligné, lundi à Skhirate, le ministre de l'Economie et des Finances, M. Salaheddine Mezouar.

La problématique de la réforme des retraites ne doit pas être ramenée au seul volet financier, a-t-il ajouté lors de l'ouverture des journées d'étude initiées sous le thème "le financement des retraites : entre solidarité collective et responsabilité individuelle", estimant qu'il importe d'abord de consolider la chaîne des valeurs qui constituent les fondations de l'édifice à construire.

Le processus de réforme a été entamé dès 1997 par le lancement d'études actuarielles de l'ensemble des régimes afin de scruter leur avenir dans une perspective de long terme, a rappelé le ministre.

Le processus, a-t-il précisé, est arrivé actuellement à un niveau avancé marqué essentiellement par le renforcement de l'équilibre à moyen terme de la Caisse marocaine des retraites (CMR) à travers le relèvement des taux de cotisations et le versement par l'Etat de l'intégralité de sa part patronale, l'externalisation des caisses internes de retraite des grandes entreprises publiques vers le Régime collectif d'allocation de retraite (RCAR) avec un coût global avoisinant 55 milliards de DH et l'introduction des réformes paramétriques au niveau des autres caisses menacées par l'approche de l'horizon du déséquilibre financier.

Aujourd'hui notre pays entame la réflexion sur une réforme globale touchant l'ensemble des régimes dans le but, non seulement, de consolider leur équilibre à long terme, mais aussi de tracer les bases d'un système harmonieux et cohérent reflétant une vision partagée par les partenaires sociaux, a affirmé M. Mezouar.

La solidarité collective et la responsabilité individuelle peuvent bien s'articuler de manière complémentaire et harmonieuse dans un système à plusieurs piliers, a estimé le ministre, ajoutant que les régimes obligatoires fondés sur la solidarité collective peuvent coexister avec des produits complémentaires et facultatifs offrant une palette de choix aux initiatives individuelles.

Quant aux régimes obligatoires, a dit M. Mezouar, qui sont de plus en plus astreints à de rudes épreuves du fait de l'impact concomitant de la démographie et de l'évolution économique marquée, entre autres, par les contraintes de la mondialisation, ils ont intérêt à opérer de temps à autre des check-up pour s'assurer de leur capacité à tenir leurs promesses.

Pour sa part, le Président Directeur Général de la CIMR, M. Khalid Cheddadi, a indiqué que le système de retraite marocain ne bénéficie qu'à une faible proportion des personnes en âge de travailler qui est inférieure à 30 %, vu la taille du secteur informel et l'absence de couverture pour les

professions libérales et les travailleurs du secteur agricole.

M. Cheddadi a noté qu'à l'instar de ce qui se déroule dans les pays engagés sur la voie des réformes, les régimes de retraite marocains commencent à ressentir le poids de la pression démographique qui les propulse en plein dans la phase de maturation, ajoutant que le ratio démographique des principaux régimes continuera à baisser au fur et à mesure que le Maroc avancera vers le vieillissement démographique.

Et d'ajouter que cette évolution a un impact direct sur les finances des Caisses qui risquent, si rien n'était fait, de s'installer dans le déficit chronique.

Selon lui, la séparation entre solidarité et équité devient un impératif majeur de transparence et de justice sociale, il s'agit donc de faire une distinction nette entre les prestations qui relèvent de l'assurance, qui sont en corrélation avec les contributions et qui renvoient au principe de l'équité, et celles non contributives, qui sont financées par la collectivité et qui font appel à la solidarité.

Les autres intervenants ont débattu des questions relatives notamment à la place de la solidarité dans les différents modèles de protection sociale, au financement de la retraite et à la couverture du risque indépendance.

Cette rencontre de deux jours, organisée par la Caisse marocaine des retraites, la Caisse interprofessionnelle marocaine de retraite (CIMR) et le Régime collectif d'allocation de retraite, voit la participation d'experts de divers horizons, dont la Banque mondiale, le BIT, l'Organisation de Coopération et de Développement Economique, l'Association Internationale de Sécurité Sociale et des chercheurs universitaires de notoriété reconnue.

MAP